



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Initiative

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.101.012

Déposé le : 05.02.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 127 à 129 LGC** L'initiative permet à un député de proposer un projet de loi, de décret ou de révision constitutionnelle partielle, de proposer d'exercer le droit d'initiative du canton auprès de l'Assemblée fédérale ou encore de proposer l'exercice du droit de référendum par le Canton. Elle touche à une compétence propre du GC.

Elle peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit l'initiant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de l'initiative à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de l'initiative ; suite au vote du GC, elle est soit renvoyée au CE, soit classée.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre de l'initiative

Pour le climat, réduisons nos émissions de CO2 avec des actes concrets !

Stop à l'importation d'électricité à base de charbon, utilisons nos ressources en énergies renouvelable.

## Texte déposé

Nous connaissons tous les objectifs d'une politique énergétique raisonnable: protéger le climat, améliorer la sécurité d'approvisionnement de notre pays et renforcer notre économie publique.

Le but de ses objectifs est de freiner l'exploitation des énergies fossiles (mazout, gaz, charbon) et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement et des paysages. Tels sont les mots d'ordre aujourd'hui.

Hors, force est de constater que cette politique peine à avancer.

**L'énergie solaire** est aujourd'hui à l'origine de seulement 2,25% de la production d'électricité suisse. Elle pourrait toutefois être davantage exploitée en Suisse, ce qui permettrait de réduire la dépendance à l'électricité importée, et surtout à celle issue du charbon.

Le potentiel de production énergétique à base du soleil est énorme. Si nous décidions de couvrir avec des panneaux solaires la totalité des surfaces de toitures et de façades bien exposées, nous pourrions satisfaire en 2050 l'entier de nos besoins annuels en eau chaude, une part significative de nos besoins de chauffage, et près de 40 % de notre consommation électrique.

Malheureusement, ce potentiel est à peine exploité, puisqu'en 2016, seuls 5% des toits et façades adaptés étaient équipés d'installations photovoltaïques.

Pourtant, les surfaces totales disponibles et bien exposées au rayonnement solaire sont estimées à 140 km<sup>2</sup> pour les toitures, et à 55 km<sup>2</sup> pour les façades. Le rayonnement solaire qui tombe en moyenne sur ces surfaces chaque année correspond à environ 200 TWh. C'est quasiment la consommation énergétique totale actuelle de la Suisse.

De plus recourir au potentiel solaire des toitures et des façades exploitables ne nécessite aucune emprise sur le terrain constructible ou sur les terres agricoles, donc préserve les surfaces d'assolement.

**Le bois énergie** constitue lui aussi une énergie renouvelable avec encore un énorme potentiel.

Avec les nouvelles technologies le bois n'est plus uniquement utilisé pour produire de la chaleur mais il est également utilisé pour produire de l'électricité. Le bois comme l'hydraulique est une ressource d'énergie qui peut être stockée et utilisable sur demande.

En Suisse, le recours à l'énergie issue du bois pourrait sans problème être doublée, sans que les forêts en souffrent. Bien au contraire: nous maintiendrions ainsi la santé et la vitalité des forêts.

Le potentiel d'énergie à base de bois en Suisse est estimé à 16.1Twh, soit près de 6 mios de m3. Pour le Canton de Vaud, celui-ci est de 1'200 GWh, pour près de 285'000to de bois. Selon le dernier rapport du Canton de Vaud, aux quantités de bois énergie actuellement produites par les forêts vaudoises, équivalentes à 27.5 mios de litres de mazout, pourraient s'ajouter l'équivalent de plus de 35 mios de litres de mazout.

**Comme pour le solaire, l'utilisation du bois énergie de nos forêts ne nécessite que peu ou pas d'emprise sur les terres constructible ou agricoles, et n'a aucune atteinte au paysage.**

Le solaire qui produit de l'électricité en bonne saison, allié au bois énergie qui produit de l'électricité en hiver forment un mix énergétique idéal.

Mais ces deux énergies renouvelables peinent à se développer, ceci dû à des importations de courants défilant toute concurrence. En effet, le coût de rachat de l'électricité étant trop bas, de nombreuses installations ne voient pas le jour, faute de rentabilité.

Avec l'abandon de la RPC fédérale force est de constater que les diverses subventions aux propriétaires privés favorisent plutôt l'autoconsommation et non la production d'électricité pour l'ensemble de la population.

Dès lors, afin de réduire l'importation d'électricité issue de source non renouvelable comme le charbon, les signataires demandent à la Confédération la mise en place d'un système de rachat de l'électricité indigène renouvelable par les fournisseurs de courant, avec un prix au KWh qui couvrent les coûts de production. Ce système serait basé sur l'ancien système RPC. Afin de développer réellement ces énergies, cette rétribution devrait s'ajouter aux aides à l'investissement appelée RU.

Source :

Site swissenergyscope

Site OFEN

Site Energie bois Suisse

Site Etat de Vaud Energie

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures



(b) renvoi à une commission sans 20 signatures



(c) prise en considération immédiate



Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Pahud Yvan au nom du groupe UDC

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

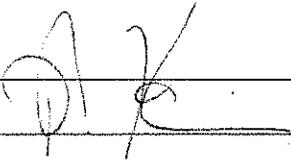
Grégory Devaud, au nom du groupe CLR  


Initiative / Y. Pahud. (Climat & CO2)

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh		Durussel José
Aschwanden Serge		Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire		Epars Olivier
Baehler Bech Anne		Evéquois Séverine
Balet Stéphane		Favrod Pierre Alain
Baux Céline		Ferrari Yves
Berthoud Alexandre		Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie		Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence		Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc		Gander Hugues
Blanc Mathieu		Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe		Gay Maurice
Botteron Anne-Laure		Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud		Germain Philippe
Bovay Alain		Gfeller Olivier
Buclin Hadrien		Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier		Glauser Nicolas
Butera Sonya		Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine		Glaysre Yann
Cachin Jean-François		Gross Florence
Cardinaux François		Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel		Jaccard Nathalie
Carvalho Carine		Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François		Jaques Vincent
Cherbuin Amélie		Jaquier Rémy
Cherubini Alberto		
Chevalley Christine		
Chevalley Jean-Bernard		
Chevalley Jean-Rémy		
Chollet Jean-Luc		
Christen Jérôme		
Christin Dominique-Ella		
Clerc Aurélien		
Cornamusaz Philippe		
Courdesse Régis		
Creteigny Laurence		
Croci Torti Nicolas		
Cuendet Schmidt Muriel		
Cuérel Julien		
Deillon Fabien		
Démétriadès Alexandre		
Desarzens Eliane		
Dessemontet Pierre		
Devaud Grégory		
Develey Daniel		
Dolivo Jean-Michel		
Dubois Carole		
Dubois Thierry		
Ducommun Philippe		
Dupontet Aline		

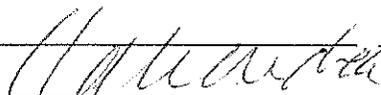
## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe 

Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Labouchère Catherine 

Liniger Philippe 

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude 

Mayor Olivier

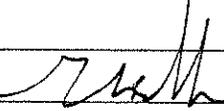
Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

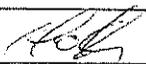
Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

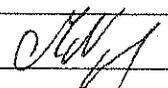
Mischler Maurice 

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François 

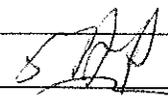
Neumann Sarah

Neyroud Maurice 

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André 

Petermann Olivier 

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves 

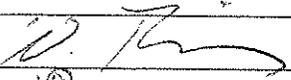
Räss Etienne

Ravenel Yves

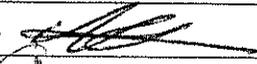
Rey-Marion Alette 

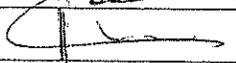
Rezso Stéphane

Richard Claire

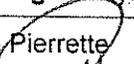
Riesen Werner 

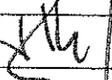
Rime Anne-Lise 

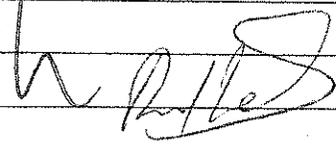
Rochat Fernandez Nicolas 

Romanens Pierre-André 

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette 

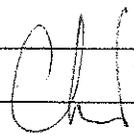
Rubattel Denis 

Ruch Daniel 

Rydlo Alexandre

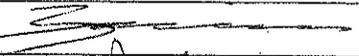
Ryf Monique

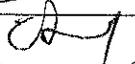
Schaller Graziella

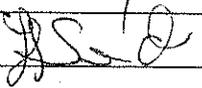
Schelker Carole 

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick 

Sonnay Eric 

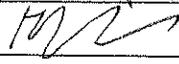
Sordet Jean-Marc 

Stürner Felix

Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François 

Treboux Maurice 

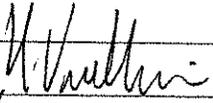
Trolliet Daniel

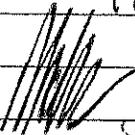
Tschopp Jean

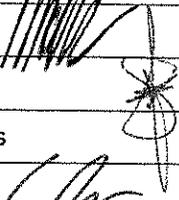
van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

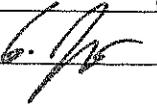
Vuillemin Philippe 

Vuilleumier Marc 

Wahlen Marion 

Weissert Cédric

Wüthrich Andreas 

Zünd Georges 

Zwahlen Pierre